



MAIRIE DE  
DAMIATTE

**CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 26 janvier 2023**

**LISTE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-six janvier, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de DAMIATTE, s'est réuni, dûment convoqué, à la mairie de Damiatte, en session ordinaire, sous la présidence de Madame FADDI Evelyne, Maire de DAMIATTE.

Etaient présents : Mme FADDI – Mme VIDAL – M ROUDET – Mme PICARD - M MOLIERES – Mme MAUREL Marie-José - Mme JACONO – M DARASSE - Mme ALLETRU – M BESSIOUD – Mme MAUREL Pascale – Mme BRET.

Etaient absents avec pouvoir : M DOMINGUEZ avec pouvoir à Mme ALLETRU – M PRADES avec pouvoir à Mme PICARD.

Était absent : M VAGLIENTI

Date de la convocation : 19 janvier 2023

Secrétaire de séance : M ROUDET Jérôme

Date d'affichage : 31 janvier 2023

N° de la délibération	Objet de la délibération	Résultat du vote
2023-001	Vente de la section de commune La Bertrandié	Pour: unanimité
2023-002	Convention de mise à disposition du centre aquatique intercommunal L'O Pastel	Pour: unanimité
2023-003	Feu d'artifice fête votive 2023	Pour: unanimité
2023-004	Subvention exceptionnelle à l'association Le Duo Occitan	Pour: unanimité

Evelyne FADDI  
Maire

